LE CANARD DU FLEUVE

Émeraude des Rives - Phase 1

Parce qu'une belle communauté commence par une bonne communication.

Bulletin d'information des copropriétaires | Août-Sept 2026 | Volume 15 - Numéros 7 et 8

THERMOPOMPES ET SYSTÈMES DE CLIMATISATION (hé oui, encore ce sujet!)

AVANT TOUTE NOUVELLE INSTALLATION D'UNE THERMOPOMPE OU D'UN SYSTÈME DE CLIMATISATION

Veuillez venir nous rencontrer au bureau du CA avant de procéder à l'installation, afin que nous puissions nous assurer que l'appareil et son installation sont conformes.

- **Nettoyez ou remplacez régulièrement les filtres.** Un filtre encrassé réduit la performance du système et augmente la consommation d'énergie. Faites-le environ tous les trois mois, ou plus souvent si vous avez des animaux.

- **Faites inspecter vos équipements régulièrement (au moins 1 fois par année).** Un entretien professionnel aide à prévenir les pannes et à maintenir le bon fonctionnement de votre système.

- **Vérifiez le thermostat et les commandes.** Testez-les avant l'arrivée de la saison de chauffage ou de climatisation.

- **Évitez les surcharges électriques.** Assurez-vous que votre installation électrique est adaptée à votre appareil.

- **Signalez rapidement toute anomalie.** Bruits inhabituels, baisse de performance ou fuite : mieux vaut intervenir rapidement afin d'éviter des dommages.

COLLECTE DES ENCOMBRANTS

Le **lundi 14 septembre** sera la dernière date de 2026 pour la collecte des encombrants.

Comme d'habitude, les objets doivent être déposés près de la boîte aux lettres au plus tard le 14 septembre à 6 h 30.

PORTE EXTÉRIEURE – PISCINE

Si vous utilisez la piscine en soirée, veuillez vous assurer que la porte et le moustiquaire donnant sur la terrasse sont bien fermés lorsque vous quittez les lieux.

Nous rappelons également que toute personne utilisant la piscine doit préalablement prendre une douche.

RÉNOVATIONS

Il est strictement interdit de visiter les condos en rénovation sans autorisation. Seuls les copropriétaires concernés, les entrepreneurs et les livreurs y ont accès.

Merci de respecter la confidentialité et l'intimité de chacun.

INVENTAIRE DES VÉLOS – GARAGE B

Les vélos entreposés dans le local du garage B devront être retirés temporairement afin que nous puissions terminer les travaux amorcés dans ce local il y a quelques mois.

Pendant les travaux, vous pourrez remiser votre vélo dans la salle de rangement située au même niveau. Les travaux devraient commencer d'ici quelques jours; veuillez donc retirer votre vélo dès que possible. Nous vous aviserons lorsque le local sera de nouveau prêt à recevoir les vélos.

À NOTER : Si ce n'est déjà fait, veuillez identifier votre vélo avec votre nom et votre numéro de condo. Les vélos sans identification seront remis à un organisme.

☎ TÉLÉPHONE D'URGENCE

Le 514 561-9499 doit être utilisé en cas d'urgence seulement.

Pour toute autre demande, veuillez communiquer avec nous les lundis ou mercredis, de 8 h 30 à 11 h 30, au 450 582-9021.

Vous pouvez également nous envoyer un courriel ou déposer votre demande dans la boîte de l'administration située dans le hall d'entrée.

VOTRE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Informer • Expliquer • Rassembler